Comité de Pilotage

17 mars 2017

Préfecture du Territoire de Belfort

Stratégie de l'État en Région



Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Orientation 5:

« Favoriser la compréhension des risques naturels, en particulier les risques d'inondations »

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

- C. Silvestri Chef du Service Prévention des Risques
- O. Boujard Chef du Pôle Risques Naturels

DDT du Territoire de Belfort

J. Bonigen - Directeur départemental

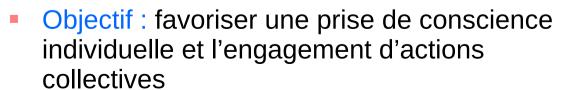
Orientation 5



1 fiche orientation

La démarche proposée consiste à :

- → **mutualiser** à l'échelle régionale les réflexions et les outils de sensibilisation de la population et des acteurs du territoire à la problématique des inondations
- → impulser des démarches innovantes conjuguant information, éducation et concertation : l'objectif visé est de rendre le citoyen acteur de la prévention
- → **valoriser** par un plan de communication moderne et efficace les initiatives locales de sensibilisation contribuant à une plus grande résilience des territoires













Actions proposées

- 2 objectifs: → développement d'une « culture » collective
 - → développement et mutualisation de la connaissance
- Les axes de travail proposés (fiches actions) :
 - 1) recenser, accompagner et valoriser les démarches innovantes de sensibilisation de la <u>population</u>, des <u>professionnels</u> et des <u>acteurs de l'aménagement</u>

Objectif : **fédérer** les acteurs moteurs sur cette thématique de sensibilisation à l'échelle régionale (**effet levier**)

- → identifier et valoriser les bonnes pratiques et assurer leur promotion auprès des acteurs locaux
- 2) promouvoir une <u>dynamique collaborative</u> de <u>capitalisation</u>, de <u>mutualisation</u> et de <u>diffusion des connaissances</u> sur les risques d'inondation en région

Objectif : structurer une communauté technique sur ce thème, identifier les besoins (aménagement, gestion de crise, info préventive ...) et mutualiser les outils d'analyse

- d'analyse → Organiser la capitalisation de données sur les inondations (historiques, études ...)
- → Définir la ou les plate-formes potentielles de diffusion des connaissances et en assurer la promotion auprès du grand public et des acteurs locaux



La méthode proposée

- Mise en place d'un comité de pilotage régional, associant collectivités et services de l'État, chargé de :
 - → fédérer autour de la démarche (réflexion collective collectivités État)
 - → fixer les objectifs et les feuilles de routes des groupes de travail
 - → valider les actions 2017 et le plan d'action 2018-2019 de chacun des GTs
- 3 groupes de travail thématiques :
 - GT 1 : sensibilisation des citoyens (évaluation de la culture du risque, éducation/formation, plan de com ...)
 - GT 2 : accompagnement des élus (information préventive et gestion de crise, aménagem et risques ...)
- GT 3 : mutualisation et valorisation des connaissances (partage de données, indicateurs et observatoire, vision inter-bassins ...)

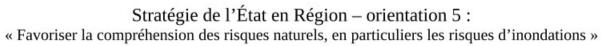


Feuilles de route des 3 groupes de travail











Mandat du groupe de travail 1 : « sensibilisation des citoyens »

Membres du GT:

Membres du GT	Structure	Représentant *	Coordonnées *
Pilote			
Secrétaire technique	DDT de la Nièvre ou du Jura		
Services associés			

^{*} À renseigner par les structures identifiées.

Objectifs et livrables attendus :

Problématique	 Mobilité de la population, épisodes d'inondations parfois anciens, construction d'ouvrages de protection => déclin de la culture du risque Rapport au cours d'eau et conscience du risque variable selon les secteurs Information complexe et peu accessible (mise à disposition ≠ diffusion) Outils d'information et messages à adapter selon les générations
Objectifs	 Faciliter l'accès à une information aisément exploitable (« vulgarisation ») Développer la sensibilisation par l'action (« citoyen acteur », mise en scène, information/formation, outils participatifs) Moderniser les outils d'information préventive et de sensibilisation
Thèmes à traiter	 Recensement des besoins: en lien avec les GTs 2 et 3
Livrables attendus	Le COPIL attend de chaque GT : la définition et le lancement en 2017 d'une action à réalisation rapide la structuration d'actions sur le plus long terme (plan d'action et modalités de suivi)





Méthodologie et ressources nécessaires :

Modalités de travail	Le GT précisera notamment les modalités de travail à distance afin de limiter les déplacements des membres.
Ressources nécessaires	
Interfaces avec les autres GTs	 Des échanges avec le GT 3 seront notamment à prévoir pour identifier les données/informations à diffuser et les supports associés. En lien avec le GT 2, la mobilisation des élus dans les actions de communication/sensibilisation des citoyens sera recherchée.

Calendrier prévisionnel :

	2017									2018	2019	
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Validation	
COPIL	17/03							X			et mise en oeuvre du	Évaluation
GT 1							Restitution COPIL			Bilan action 2017	plan d'action 2018-2019 en févier	et perspectives

: Constitution du GT

: Travail de veille et définition de l'action 2017

: Réalisation et suivi de l'action 2017 et définition du plan d'actions 2018-2019





Stratégie de l'État en Région – orientation 5 :

« Favoriser la compréhension des risques naturels, en particuliers les risques d'inondations »

Mandat du groupe de travail 2 : « accompagnement des élus »

Membres du GT :

Membres du GT	Structure	Représentant *	Coordonnées *
Pilote			
Secrétaire technique	DDT de la Côte d'Or		
Services associés	SIDPC 21		

^{*} À renseigner par les structures identifiées.

Objectifs et livrables attendus :

Problématique	 Prévention et préparation à la crise des populations : un axe prioritaire à développer en complément des réflexions sur la protection (ouvrages) Une gestion des risques à intégrer dans une stratégie plus globale du territoire (aménagement, économie, cadre de vie et usages, gestion de crise, adaptation au changement climatique) => Nécessité d'identifier les bons leviers localement. Obligations légales d'information préventive (repères de crues, réunions publiques) et de préparation à la gestion de crise (PCS) Des réglementations, outils et acteurs multiples - une information complexe et diffuse Compétence GEMAPI attribuée aux communes et à leurs groupements à compter du 1^{ec} janvier 2018
Objectifs	 Accompagner les élus dans leurs démarches de prévention et de préparation à la crise (vulgarisation des informations techniques et de la réglementation, identification des interlocuteurs techniques mobilisables et des leviers d'actions, éléments méthodologiques, outils financiers) Mobiliser par l'action : promouvoir les bonnes pratiques et favoriser le déploiement de démarches exemplaires
Thèmes à traiter	 Recensement des besoins : en lien avec les GTs 1 et 3 Information préventive et préparation à la crise : éléments méthodologiques et bonnes pratiques Le GT définira notamment des outils/leviers de sensibilisation des élus et de la population : exercice inondation mobilisant les collectivités et communication associée, formation résilience et gestion des risques inondations à destination des collectivités, cycles de conférence/débats Quels leviers pour une plus large mobilisation ? (information/sensibilisation de l'ensemble des élus régionaux sur les démarches engagées)
Livrables attendus	Le COPIL attend de chaque GT : la définition et le lancement en 2017 d'une action à réalisation rapide la structuration d'actions sur le plus long terme (plan d'action et modalités de suivi)



Méthodologie et ressources nécessaires :

Modalités de travail	• Le GT précisera notamment les modalités de travail à distance afin de limiter les déplacements des membres.
Ressources nécessaires	
Interfaces avec les autres GTs	 Des échanges avec le GT 3 seront notamment à prévoir pour identifier les outils de capitalisation et de mutualisation des bonn pratiques.

Calendrier prévisionnel :

	2017									2018	2019	
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Validation	
COPIL	17/03							X			et mise en oeuvre du	Évaluation
GT 1							Restitution COPIL			Bilan action 2017	plan d'action 2018-2019 en févier	et perspectives

: Constitution du GT

= : Travail de veille et définition de l'action 2017

: Réalisation et suivi de l'action 2017 et définition du plan d'actions 2018-2019





Stratégie de l'État en Région – orientation 5 : « Favoriser la compréhension des risques naturels, en particuliers les risques d'inondations »

Mandat du groupe de travail 3 : « mutualisation et valorisation des connaissances »

Membres du GT:

Membres du GT	Structure	Représentant *	Coordonnées *
Pilote			
Secrétaire technique	DDT du Doubs		
Services associés	SIDPC 90		

^{*} À renseigner par les structures identifiées.

Objectifs et livrables attendus :

Problématique	 Des connaissances diffuses à partager entre services techniques (mutualisation des ressources et coordination des études) Des données diverses à croiser pour répondre aux problématiques des territoires (aménagement, risques et gestion de crise) Une connaissance et des démarches à diffuser largement pour créer et entretenir une culture du risque sur les territoires (élus, citoyens) Évaluation de l'exposition des territoires aux risques hydrologiques : quels indicateurs/outils d'aide à la décision pour orienter les stratégies locales de gestion des risques (diagnostics de vulnérabilité) ? Cohérence des démarches de prévention au niveau régional (vision inter-bassins, stratégie régionale d'adaptation au changement climatique)
Objectifs	 Fournir un accès aisé à des données et informations aujourd'hui diffuses Mutualiser les outils d'analyse : construction d'une vision partagée et objectif d'efficience de l'action publique Structurer une communauté technique multi-acteurs sur ces thématiques
Thèmes à traiter	 Recensement des besoins : services techniques, citoyens (lien avec le GT 1), élus (lien avec le GT 2) : quelles données pour quels acteurs ? Une analyse des potentialités et des complémentarités de la plateforme Ideo-BFC et de l'Observatoire de l'Hydrologie sera conduite. L'opportunité d'extension de l'Observatoire à l'ensemble du territoire régional sera par ailleurs discutée (périmètre géographique et thématique). Le GT devra également identifier : les données à mutualiser dès 2017 sur ces plate-formes, ainsi qu'une 1ère liste d'indicateurs de suivi de l'exposition au risque et des démarches de prévention engagées.
Livrables attendus	Le COPIL attend de chaque GT : la définition et le lancement en 2017 d'une action à réalisation rapide la structuration d'actions sur le plus long terme (plan d'action et modalités de suivi)





Méthodologie et ressources nécessaires :

Modalités de travail	 Le GT précisera notamment les modalités de travail à distance afin de limiter les déplacements des membres. 						
Ressources nécessaires							
Interfaces avec les autres GTs	Les autres GTs sei	ont notamment consultés dans le cadre de l'analyse des besoins et la validation des propositions.					

Calendrier prévisionnel :

	2017									2018	2019	
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Validation	
COPIL	17/03							X			et mise en oeuvre du	Évaluation
GT 1							Restitution COPIL			Bilan action 2017	plan d'action 2018-2019 en févier	et perspectives

: Constitution du GT

: Travail de veille et définition de l'action 2017

: Réalisation et suivi de l'action 2017 et définition du plan d'actions 2018-2019

